

Délibération 2022 / 04-9

L'an deux mil vingt-deux le jeudi treize avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Jacques FAURE, Jean-François CHAMPEAU, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, France-Noëlle GIMENEZ.

Étaient excusés : Mrs Cédric LECOMTE et Arnaud PICOUT (Procuration à Monsieur Jacques FAURE).

Secrétaire de séance : Mr Christian FAUGERON

* * * * *

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021 - BUDGET CHAUFFERIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- * Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2021,
- * Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
- * Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

- Résultat de fonctionnement N - 1	4 512,35
- Solde d'investissement N - 1	11 991,69

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2021

- Solde d'exécution de l'exercice	- 11 133,47
- Résultat d'investissement antérieur reporté	11 991,69
- Solde d'exécution cumulé	858,22

Restes à réaliser au 31/12/2021

- Dépenses d'investissement	0,00
- Recettes d'investissement	0,00
<u>Solde</u>	<u>0,00</u>

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2021

- Rappel du solde d'exécution cumulé	858,22
- Rappel du solde des restes à réaliser	0,00
<u>Besoin de financement total</u>	<u>858,22</u>

Résultat de fonctionnement à affecter

- Résultat de l'exercice	14 050,38
- Résultat N - 1	4512,35
<u>Total à affecter</u>	<u>18 562,73</u>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

Envoyé en préfecture le 02/05/2022

Reçu en préfecture le 02/05/2022

Affiché le

SLOW

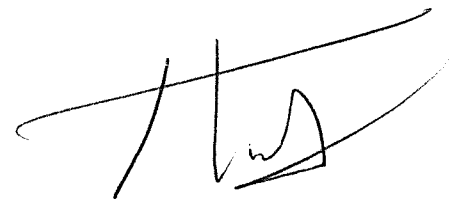
ID : 023-212316509-20220413-2022049-DE

* Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur le B.P. 2022)	0.00
2) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2022 ligne 002 (report à nouveau débiteur)	18 562.73
<u>TOTAL</u>	<u>18 562,73</u>

Fait et délibéré en Mairie, le 13 avril 2022

Le Maire,



Raymond RABETEAU

